

Avis n°19-10358

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/19-10358/officiel>

Département(s) de publication : **33**
Annonce No **19-10358**

I.II.IV.VI.

AVIS DE CONCESSION

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Bègles, 77 rue calixte camelle, 33130, Bègles, F, Courriel : jcviel@bordeaux-metropole.fr
, Code NUTS : FRI12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.mairie-begles.fr>
Adresse du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://demat-ampa.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Mairie de Bègles, Service culturel, Point(s) de contact : Madame Guillomon, 33130, Bègles, F, Téléphone : (+33) 5 56 49 95 95, Courriel : c.guillomon@mairie-begles.fr ,
Code NUTS : FRI12, Adresse internet : <https://www.mairie-begles.fr> , Adresse du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://demat-ampa.fr>
à l'adresse suivante : Pôle territorial sud bordeaux-métropole, centre de la commande publiqueeuroparc15 avenue léonard de vinci, 33600, Pessac, F, Code NUTS : FRI12, Adresse du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Contrat de concession pour la gestion et l'exploitation du cinéma le festival

Numéro de référence : 2019-DSP-01

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92130000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Gestion et exploitation du cinéma le festival qui se compose d'une grande salle de 290 places, d'une petite salle de 75 places, de deux régies et d'un espace d'accueil susceptible d'accueillir une petite restauration et d'une mezzanine, lieu d'exposition et de réunion de 30 m²

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 775 000,00 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92130000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI12

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Gestion et exploitation du cinéma le festival qui se compose d'une grande salle de 290 places, d'une petite salle de 75 places, de deux régies équipées, d'un espace d'accueil et d'une mezzanine, lieu d'exposition et de réunion de 30 m²

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 775 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 51

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
La lettre de candidature dûment datée et signée (formulaire dc1 ou équivalent précisant le nom, la forme juridique du candidat) ; la déclaration de candidature (formulaire dc2 ou équivalent précisant le nom, la forme juridique du candidat, le nom des associés) ; une habilitation à exercer l'activité professionnelle y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; la copie, le cas échéant, du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ; une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévues aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, sont exacts justifiant que le candidat est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-4 du code du travail concernant ses obligations d'emploi des travailleurs handicapés. Lors de l'attribution du contrat de délégation de service public, il sera demandé au candidat pressenti de produire l'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée. Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues au 2° de l'article 39 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents (attestation de régularité fiscale et attestation urssaf le cas échéant) ; un extrait kbis ou document similaire ; en cas de société filiale, un organigramme faisant apparaître la structure juridique (principaux actionnaires) et le rattachement au groupe de candidat

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : La répartition du capital, les garanties des actionnaires, garanties financières du candidat ; bilans, compte de résultats et annexes des trois derniers exercices clos, certifiés par un commissaire aux comptes ; si le candidat appartient à un groupe établissant des comptes consolidés ; bilans consolidés, comptes de résultat consolidés et annexes des comptes consolidés des trois derniers exercices clos, certifiés par un commissaire au compte

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : description ci-dessus

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : son aptitude à exercer l'activité professionnelle, à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ; qualifications professionnelles et présentation des références professionnelles dont peut se prévaloir les candidats en matière d'exploitation cinématographique acquises au cours des trois dernières années), les moyens matériels et humains dont il dispose

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : description ci-dessus

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

25 février 2019 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La présente consultation est engagée conformément aux articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du cgct, de l'ordonnance no2016-65 du 29 janvier 2016 et du décret no 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concession, étant précisé que le contrat objet de la consultation relève de l'article 10.2.c de ce décret. Dans le cadre de la présente consultation, lancée en phase unique, les candidats sont invités à remettre leur offre en même temps que leur candidature, dans des plis distincts, selon les modalités précisées au règlement de consultation avant le 25 février 2019 à 12 heures. Tous les candidats intéressés sont invités à procéder au retrait du dossier de consultation. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation depuis le profil acheteur à l'adresse url suivante : <https://demat-ampa.fr> Les candidats devront impérativement indiquer leur nom, adresse postale, numéro de téléphone et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels modifications ou compléments du dossier de consultation ou report des délais. Les candidatures seront examinées conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales et de l'article 45 de l'ordonnance relative aux contrats de concession au regard de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière, la capacité technique et professionnelle, aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et le respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de bordeaux, 9 rue tastet, 33000, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.tabordeaux@juradm.fr , Fax : (+33) 5 56 99 39 03, Adresse internet : <http://www.bordeaux.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de bordeaux, 9 rue tastet, 33000, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.tabordeaux@juradm.fr , Fax : (+33) 5 56 99 39 03, Adresse internet : <http://www.bordeaux.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

25 janvier 2019